

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 4

**CR
DU 20 OCTOBRE 2022**

- Nombre de membres en exercice : 19
- Nombre de membres présents : 11
- Nombre de membres représentés : 5
- Quorum : 10

Relevé des délibérations de la CR du 16.06.2022


Les membres de la Commission Recherche approuvent le relevé des délibérations de la Commission Recherche du 16 juin 2022 (*cf. annexe n°1*).

↳ VOTE :

- **Non-participation au vote** : 0
- **Abstentions** : 2
- **Suffrages exprimés** : 14
- **Pour** : 14
- **Contre** : 0

Fait à Besançon, le 20 octobre 2022

**Professeur Pascal VAIRAC
Directeur de SUPMICROTECH-ENSMM**





RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMISSION RECHERCHE DE SUPMICROTECH-ENSMM

Séance du jeudi 16 juin 2022 – 15 h 30

• **Membres présents, excusés ou représentés :**

Cf. : liste d'émargement ci-après.

La séance est ouverte par le Directeur adjoint à la recherche et à la valorisation et fait état des membres présents et des procurations. Le quorum est atteint (11 votants).

Le Directeur adjoint accueille M. Laurent Larger, Directeur de l'Institut FEMTO-ST et M. Gonzalo Cabodevila, DRARI adjoint Bourgogne Franche-Comté, qui sera membre invité permanent de la CR.

➤ **APPROBATION DU PV DE LA CR DU 3 MARS 2022**

Suite à une remarque, le Directeur adjoint souligne que la liste d'émargement est tronquée à la moitié. Ce point sera corrigé.

L'approbation du relevé des délibérations de la CR du 3 mars 2022 est soumise au vote.

Les membres de la CR approuvent le relevé des délibérations de la CR du 3 mars 2022 (0 vote contre, 2 abstentions).

➤ **PRESENTATION DU RAPPORT HCÉRES DE L'INSTITUT FEMTO-ST PAR LAURENT LARGER**

Le Directeur adjoint indique que le rapport HCÉRES de l'Institut doit remonter en même temps que celui de l'Université.

Monsieur Laurent Larger présente une synthèse du rapport HCÉRES de FEMTO-ST. Il précise que des échanges ont eu lieu avec le HCÉRES afin de définir les modalités de l'évaluation, compte tenu de la taille et des caractéristiques de l'Institut. L'Institut a par ailleurs obtenu l'accord pour une visite d'évaluation qui aura lieu la semaine du 16 janvier, sur cinq jours. Des référents HCÉRES ont déjà été attribués.

La première partie est constituée de rappels généraux détaillés dans le rapport qui a été communiqué aux membres de la CR : fiche d'identité, positionnement général, historique, répartition des effectifs, RH, ressources financières, organisation et gouvernance, positionnement socio-économique, projet d'envergure – Graduate School EIPHI, plateformes avec des succès PIA, valorisation par les spin-off, LabCom ANR, développements et prestations, vie de l'unité, diffusion des sciences, leadership international, prix et faits marquants, positionnement international, mobilité des jeunes chercheurs, production scientifique globale

En terme quantitatif, le taux moyen de production scientifique est de 2,22 ACL/ETPR/an, ce qui représente une légère baisse par rapport à la précédente période (2,26 pour la période 2011-2015). Le niveau est donc maintenu, mais la qualité s'est améliorée avec un nombre d'ACL sur 5 ans à plus de 40 citations supérieur à 100 contre 26 sur la période 2011-2015. Il existe une reconnaissance de l'expertise scientifique au niveau international.

Concernant le positionnement de SUPMICROTECH-ENSMM dans FEMTO-ST, le nombre de chercheurs et d'enseignants-chercheurs en date du 31 décembre 2021 est de 39 sur les 267 (4 sont à venir), 16 titulaires et 1 CDI sont recensés sur les 111 au total. L'École est impliquée dans 4 départements. Une forte adéquation existe en termes d'image entre SUPMICROTECH-ENSMM et FEMTO-ST. Une situation d'unicité de laboratoire pour l'École est notée en ayant presque 100 % des enseignants-chercheurs à FEMTO-ST. Une mutualisation des moyens technologiques est très importante entre les deux structures, ce qui permet d'atteindre des niveaux de masses critiques de moyens, d'activité et de rayonnement.

Le bilan du rapport indique des liens très resserrés entre le laboratoire et l'École, une stratégie de recherche très proactive et partagée, tant opérationnelle que prospective, une mutualisation gagnant-gagnant et une montée en puissance durant la période.

Les perspectives sont de poursuivre et de consolider globalement la synergie laboratoire/École avec notamment : un travail en cours avec les plateformes, une coordination et une cohérence à amplifier dans les liens industriels, une coordination et une cohérence à développer pour les relations internationales, une formation à et par la recherche pour les filières d'ingénieur, un développement d'un axe transverse en mathématiques, un développement des actions avec l'École en direction de l'innovation par la recherche (synergies dans le contexte de la plateforme partenariale).

Une question est posée sur l'amélioration du lien EIPHI avec l'enseignement à l'École. Un double diplôme au niveau Master est déjà ouvert et un travail est mené pour articuler l'ensemble des Masters de la même manière (parcours en parallèle voté en CFVU). Un travail avec le BDE est également mené pour améliorer le lien recherche/formation et accentuer la communication sur la possibilité de réaliser un double diplôme Master EUR / SUPMICROTECH-ENSMM.

Suite aux discussions, le Directeur adjoint fera une présentation de ce cursus lors de la prochaine CR ou en CAC plénier.

➤ **PROCEDURE POUR LES DEMANDES D'EMERITAT**

Ce point est à l'ordre du jour car le décret qui encadre l'éméritat a changé l'an passé. La modification majeure concerne la limitation de la durée totale. La demande d'éméritat se fait désormais pour une durée qui ne peut excéder cinq ans, renouvelable deux fois, la durée d'un renouvellement ne pouvant excéder la durée de la période échue.

Le Directeur adjoint présente la procédure qui a été jointe aux documents préparatoires.

Pour répondre à une question, le Directeur adjoint précise que la CR en formation restreinte est constituée de membres de la CR qui sont internes à l'Établissement. Seuls les membres HDR peuvent délibérer pour statuer sur les demandes d'éméritat.

Le Directeur adjoint soumet la procédure pour les demandes d'éméritat au vote.

Les membres de la CR approuvent la procédure d'éméritat à l'unanimité des votants (0 vote contre, 0 abstention).

➤ **POINT D'INFORMATION SUR LES BUDGETS RELATIFS AUX BQR (BONUS QUALITE RECHERCHE) ET AUX PROFESSEURS INVITES**

Le Directeur adjoint indique que les textes ont été mis à jour suite aux échanges qui ont eu lieu lors de la précédente CR. L'appel à projets sera envoyé début juillet pour un retour attendu le 18 septembre. S'ensuivront l'évaluation des dossiers et les prises de décision qui seront présentées lors de la CR du mois d'octobre prochain. Les dates n'étant pas encore arrêtées, elles seront communiquées dès que possible.

Le Directeur adjoint rappelle que lors de la dernière campagne BQR et Professeurs invités, les budgets alloués n'avaient pas été entièrement consommés. Il avait été décidé que le reliquat, d'un montant de 12,7 k€, serait affecté aux nouveaux MCF qui arriveront à la rentrée prochaine afin de

les accompagner et de leur permettre de démarrer leurs activités de recherche. Le Directeur adjoint les rencontrera.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

Aucune question diverse n'a été reçue en amont de la séance. Quelques points d'information sont présentés en fin de séance.

Le calendrier prévisionnel de l'Appel à projets Plateforme Région 2022 est présenté, il sera voté début juillet : lancement prévu le 15 juillet et clôture le 7 septembre. Les responsables de plateformes ont déjà été sollicités pour y répondre dans les temps. Une forte réduction des budgets alloués est prévue (facteur 2). Il est probable que l'École ne fasse pas remonter de dossiers cette année en raison de l'obligation de cofinancement à hauteur de 20 %, interne à l'Établissement. Les dossiers qui devraient être déposés par FEMTO-ST, dont 2 seront hébergés à l'École (départements TF et AS2M) disposent pour l'un d'un cofinancement CNRS, pour l'autre d'un cofinancement sur des crédits UFC. Le CODIR de FEMTO-ST a pris en main l'organisation et le classement des dossiers, et interagira durant l'été avec les tutelles pour la remontée des dossiers à la Région.

La stratégie Science ouverte à l'École. Le Directeur adjoint indique qu'un groupe de réflexion sur la stratégie « Science Ouverte » a été constitué. La rédaction de la charte est en cours et sera présentée à la prochaine CR. Il a été souhaité d'adhérer à la signature de la charte DORA (Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche). De même, le plan d'action sur les publications en libre accès *via* la voie diamant va être approuvé.

Le recensement des risques machines reliées au réseau de l'École est en cours, afin d'évaluer les machines dont le dysfonctionnement pourrait engendrer des coûts élevés (maintenance préventive).

Le DRARI adjoint mentionne que le quinquennat à venir est placé sous le signe de l'innovation. Les organismes de recherche sont donc appelés à intégrer cette politique.

Concernant les demandes de subventions, le Conseil Régional poussera les demandeurs à consulter en priorité l'Europe, puis l'État et enfin la Région.

Le nouveau programme Interreg vient d'être publié. Le DRARI adjoint invite les membres de la CR à communiquer sur ce point afin de constituer des dossiers.




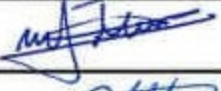





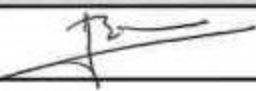


Par ailleurs, le DRARI adjoint mentionne que les SHS sont à mettre en valeur et à intégrer aux projets à venir. Des sources de financements sont disponibles *via* les PIA.

Le Directeur adjoint remercie les participants et clôture la séance.

La séance est levée à 17 h 00.

LISTE D'EMARGEMENT DE LA C.R. DE SUPMICROTECH-ENSMM

📅 le Jeudi 16 juin 2022 - 15h30

	Pouvoir donné à	Signatures
VAIRAC Pascal		
OUISSÉ Morvan		
CHOLLEY Nathalie		
DEVEL Michel		
FONTAINE Michaël		
GALLIOU Serge	M. OUISSÉ	
GRAILHE Pierre		
LENOIR Henrik		
MARGUERON Samuel		
RATIER Nicolas		
ROSSETTI Emmanuel		
TITTARELI Roberta		
ACHABAR Hala		
BLONDEAU-PATISSIER Virginie		
BOUVIER Salima	Excusée	
BREZILLON Patrick	Excusé	
BUENO Marie-Ange		
SANCHETTE Frédéric		
TESSIER Gilles	visio	
BRUNET Michel	visio	
FROMENTIN Guillaume		
MAUPIN David		
ROBERT Eric		

CABODEVILA Gonzalo

